



## Procès-verbal du Comité Exécutif

---

<b>Réunion du :</b>	<b>Mardi 17 mars 2026</b>
<b>À :</b>	<b>09h30 – FFF &amp; Visioconférence</b>
<b>Présidence :</b>	M. Philippe DIALLO
<b>Présents :</b>	MMES. Pierrette BARROT, Sabine BONNIN, Elodie CROCO, Pascale EVAIN, Nicole ISAC, Véronique LAINE, Elisabeth LOISEL, Charlotte LORGERE, Sandrine MATHIVET, Joëlle MONLOUIS et Hélène SCHRUB  MM. Jean-Michel AULAS, Pierric BERNARD-HERVE, Cédric BETTREMIEUX, Jean-François CHAPPELLIER, Claude DELFORGE, Alexandre GOUGNARD, Marc KELLER, Vincent LABRUNE, Jean-Claude LEFRANC, Baptiste MALHERBE, Pascal PARENT et Bertrand REUZEAU
<b>Excusées :</b>	MMES. Pauline BLONDEAU, Virginie MOLHO et Aline RIERA
<b>Assistent à la séance :</b>	MMES. Camille EMIE et Marie TRUBERT  MM. Jean-François VILOTTE, Hubert FOURNIER, Martin GUIVARC'H, Erwan LE PREVOST, Christophe PROUST, François RAJAUD et François VASSEUR

---

### **I. Informations du Président**

#### 1) Procès-verbaux du Comité Exécutif des 17 et 24 février et du 10 mars 2026

Le Comité Exécutif approuve les procès-verbaux de ses réunions des 17 et 24 février et du 10 mars 2026.

#### 2) Procès-verbal du BELFA du 12 février 2026

Le Comité Exécutif approuve le procès-verbal de la réunion du BELFA du 12 février 2026.

#### 3) Procès-verbal du CCPF du 10 mars 2026

Le Comité Exécutif approuve le procès-verbal de la réunion du CCPF du 10 mars 2026.

### **II. Informations du Président**

#### 1) Résultats des Sélections nationales – Calendrier international

Le Président Philippe DIALLO présente les résultats des sélections nationales (annexe 1). Il indique que l'Equipe de France A s'apprête à partir en tournée aux Etats-Unis, avec deux rencontres prévues contre le Brésil et face à la Colombie. Plusieurs opérations sont prévues sur place afin de présenter le nouveau maillot des Bleus et d'assurer le rayonnement international de l'Equipe de France en vue de la Coupe du monde de la FIFA 2026.



Marc KELLER précise que, dans le même temps, l'Équipe de France Espoirs disputera deux rencontres de qualification à l'UEFA Euro Espoirs 2027, dont un match à Auxerre contre l'Islande.

Jean-Michel AULAS revient sur les deux victoires de l'Équipe de France Féminine, en tête de son groupe de qualification à la Coupe du monde de la FIFA 2027 avant une double confrontation décisive à venir contre les Pays-Bas.

Le Président et le Comité Exécutif remercient Jean-Michel AULAS pour l'initiative et le succès de la finale de la Coupe LFFP, saluant un sans-faute organisationnel, la qualité de la collaboration avec les autorités locales et l'excellente image renvoyée lors de cette première finale. Ils saluent le travail des services de la LFFP et de la FFF autour de Paul-Hervé DOUILLARD.

Jean-Michel AULAS s'associe à ces remerciements et confirme qu'il s'agit d'une opération positive pour la Fédération, tant au niveau de l'image affichée que sur le plan financier.

## 2) Lieu de la finale de la Coupe de France Crédit Agricole 2026

Le Président Philippe DIALLO revient sur les travaux empêchant la tenue de la finale de Coupe de France Crédit Agricole le samedi 23 mai au Stade de France.

Malgré de nombreux échanges avec les représentants de l'Etat, ces travaux n'ont pu être décalés pour permettre l'organisation de la rencontre à cette date, initialement prévue dans le calendrier général des compétitions masculines de la saison 2025/2026.

Dès lors, après information des diffuseurs de ce choix contraint par des circonstances exceptionnelles, le Comité Exécutif confirme l'organisation de la finale de Coupe de France Crédit Agricole le vendredi 22 mai 2026, au Stade de France.

## 3) Situation de la Ligue Guadeloupéenne de Football

En préambule, Philippe DIALLO dresse le contexte relatif à la Ligue Guadeloupéenne de Football, qui fait l'objet d'une procédure devant le tribunal des affaires économiques de Pointe-à-Pitre. Il est expliqué que la situation financière de la Ligue s'est dégradée depuis un premier plan de continuation mis en œuvre depuis 2017 et n'ayant pu être respecté.

Il rappelle que la FFF a toujours été aux côtés de la Ligue et que son soutien s'est intensifié ces dernières années. Après une visite sur place en 2024, Frédéric THIRIEZ a été missionné pour formuler des recommandations en ce qui concerne les relations FFF/ Ligues ultra-marines, recommandations qui ont été reprises dans le plan d'aides aux territoires ultra-marins adopté par le Comité Exécutif le 16 octobre 2025.

Deux audits, dont celui commandé au cabinet Mazars, ont révélé une situation particulièrement dégradée en Guadeloupe. Après l'octroi d'un nouveau prêt de 150k€ en mai 2025 afin d'assurer la continuité de l'activité, la FFF a saisi le tribunal judiciaire de Pointe-à-Pitre en octobre 2025 pour demander la nomination d'un administrateur provisoire.

Ainsi, la FFF a agi en responsabilité et en cohérence avec sa ligne de conduite, cherchant à préserver la continuité du football et à prendre les décisions s'imposant pour retrouver des conditions saines de fonctionnement.

Dans l'attente de la décision du tribunal de Pointe-à-Pitre, mis en délibéré au 24 mars, la FFF s'engage à maintenir cette ligne de conduite. A cet égard, Jean-François VILOTTE rappelle que la FFF a convaincu le parquet, au nom du service public, de requérir la continuité exceptionnelle de l'activité du football en Guadeloupe.



Si la liquidation judiciaire est effectivement prononcée, l'engagement de la FFF se poursuivra donc avec l'ouverture d'une ligne de trésorerie pour garantir cette poursuite exceptionnelle d'activité et éviter une liquidation sèche qui aurait de fortes répercussions au vu de l'impact sociétal du football en Guadeloupe.

### **III. Affaires administratives**

#### **1) Restitution des travaux du Conseil consultatif des clubs amateurs**

Claude DELFORGE revient sur la genèse du Conseil consultatif des clubs amateurs, qui figurait parmi les priorités de la mandature. Réunis pour la première fois en septembre 2025, les clubs membres du Conseil ont contribué à 6 groupes de travail dans le but de faire émerger des propositions et de les soumettre au niveau fédéral.

Après plusieurs mois de réflexion, 18 propositions ont été formulées, certaines s'inscrivant dans la lignée des politiques fédérales. Ces idées sont présentées au Comité Exécutif, qui approuve la mise à l'étude de 7 d'entre elles :

- Harmoniser le système d'indemnisation des arbitres par le paiement automatique de la part des instances ;
- Prélever automatiquement sur 10 mois les frais dus aux instances ;
- Prendre en compte les années U8 et U9 pour les indemnités de préformation, permettant ainsi une redistribution financière aux clubs ayant accueilli entre U8 et U13 des joueurs désormais sous contrat ;
- Apporter un abondement FFF des projets sportifs fédéraux sur les volets sociétaux et éducatifs ;
- Permettre à un arbitre amené en formation par un club de continuer à couvrir son club formateur, même après un éventuel départ vers un autre club ;
- Créer une campagne de communication pour recruter des bénévoles ;
- Proposer un nouveau dispositif d'acquisition de mini-buts ;

Une étude d'opportunité et d'impact, tant financier qu'humain, sera menée par les services de la FFF pour approfondir ces propositions. Le résultat sera présenté lors de la prochaine réunion du Comité Exécutif, le jeudi 16 avril.

Le Comité Exécutif remercie l'ensemble des élus et services impliqués dans la mise en œuvre de cet organe innovant. Claude DELFORGE conclut en faisant part de la satisfaction des clubs impliqués quant à l'écoute et à la prise en compte de leurs préconisations par la FFF.

#### **2) Instauration de l'assistance vidéo à l'arbitrage en Arkema Première Ligue**

Dans une logique de parité, en lien avec les engagements fédéraux, Jean-Michel AULAS soumet au Comité Exécutif la proposition d'instaurer l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR) en Arkema Première Ligue à compter de la saison 2026/2027, afin d'assurer une homogénéité entre les championnats d'élite masculin et féminin.

Une étude a été menée par les services de la Direction de l'arbitrage et de la Ligue Féminine de Football Professionnel. Celle-ci évalue le coût annuel de ce dispositif à 1,7M€ et confirme la faisabilité d'une mise en œuvre à l'intersaison en cas de décision rapide. Jean-Michel AULAS indique qu'il s'engagerait à rechercher les financements nécessaires pour couvrir tout ou partie des frais de mise en œuvre de ce nouveau dispositif, s'il venait à être adopté.



Jean-François VILOTTE précise que, n'étant pas intégrée à la trajectoire budgétaire, cette décision doit en effet être financée par le redéploiement de ressources existantes ou la génération de nouvelles recettes.

Le Comité Exécutif approuve donc l'instauration de la VAR en Arkema Première Ligue lors de la saison 2026/2027, sous réserve de son inscription dans le cadre budgétaire en cours de consolidation.

### 3) Lancement de la consultation « Stades » pour la saison 2026/2027

Erwan LE PREVOST présente le cadre de la consultation portant sur l'accueil de 13 rencontres internationales des Equipes de France masculine A, féminine A et Espoirs à domicile lors de la saison 2026/2027.

Cette consultation prévoit notamment la réduction des jauges requises pour l'accueil de rencontres des Equipes de France Féminine et Espoirs et la possibilité de postuler pour organiser plusieurs rencontres d'affilée de ces sélections.

Les enceintes candidates ont jusqu'au 17 avril pour faire part de leurs offres, qui seront étudiées par les services de la FFF puis présentées au Comité Exécutif lors de sa réunion du 12 mai.

### 4) Point sur la situation des mineurs isolés

Jean-François VILOTTE informe le Comité Exécutif de la communication effectuée à l'endroit des Présidents de Ligue et de District au sujet des mineurs non-accompagnés.

Il est rappelé que la FFF, en accord avec le Défenseur des droits, a considéré que la réglementation FIFA interdisant toute prise de licence par des mineurs isolés n'était ni adaptée ni proportionnée aux objectifs recherchés et contrevenait au droit français.

En l'absence de réponse de la FIFA, la FFF a demandé aux Ligues de procéder à la délivrance de licences pour les mineurs non-accompagnés remplissant les conditions prévues par les règlements fédéraux.

Alexandre GOUGNARD se félicite de cette décision et rapporte que celle-ci a reçu un accueil extrêmement favorable parmi les territoires.

### 5) Départ du Directeur des Ressources Humaines et processus de remplacement

Jean-François VILOTTE informe le Comité Exécutif du prochain départ à la retraite de François RAJAUD, et souhaite le remercier chaleureusement pour son travail et son sens aigu des responsabilités et du dialogue avec l'ensemble des parties prenantes de la FFF.

Philippe DIALLO se joint aux remerciements à l'endroit de François RAJAUD, qui a su faire preuve de compétence dans des périodes décisives et dans la gestion d'une entreprise ayant dépassé les 400 salariés.

François RAJAUD remercie le Comité Exécutif pour sa confiance et ses équipes pour leur action ayant permis de renforcer l'accompagnement des collaborateurs et de développer des outils au service de la gestion sociale de la Fédération.

Afin d'assurer son remplacement, une offre de recrutement sera publiée dans les prochains jours sur le site fff.fr, ouvrant la possibilité de postuler aux candidats internes comme externes. La personne recrutée sera également chargée de coordonner le pôle « Performance fonctionnelle » de la Fédération.

Les candidatures seront étudiées pour soumettre plusieurs profils à l'approbation du Président Philippe DIALLO, qui sera appuyé par le DG et Elodie CROCQ dans cette évaluation finale.



## 6) Désignations

### A) Commission fédérale d'octroi de la Licence UEFA Club

Le Comité Exécutif approuve la désignation de M. Félicien LABORDE, en remplacement de M. Tom MEILLERE, au sein de la Commission fédérale d'octroi de la Licence UEFA Club.

### B) Commission de discipline de la LFP

Sur proposition de la Commission fédérale des arbitres, le Comité Exécutif confirme la désignation de M. Alain AUGU au sein de la Commission de discipline de la Ligue de Football Professionnel.

## IV. Président de la Ligue du Football Amateur

### 1) Communication

Claude DELFORGE présente un point d'actualité sur les activités de la Ligue du Football Amateur. La tournée dans les Ligues métropolitaines se poursuit pour préciser les indicateurs issus de la Conférence nationale du football. 9 Ligues ont été rencontrées jusqu'ici, les échanges nourris permettant d'approfondir la réflexion et de décliner des objectifs spécifiques selon les territoires.

Par ailleurs, dans le cadre des arbitrages budgétaires, une réflexion est en cours sur le maintien d'une finalité nationale aux compétitions de beach-soccer organisées par la FFF.

Enfin, compte tenu de l'organisation de la finale de la Coupe de France Crédit Agricole le vendredi 22 mai au Stade de France, la journée des bénévoles se tiendra le samedi 23 mai à Paris, dans un lieu restant à déterminer.

## V. Président de la Ligue de Football Professionnel

### 1) Communication

Vincent LABRUNE revient sur le processus engagé pour remplacer Nicolas DE TAVERNOST à la tête de LFP MEDIA. Un groupe de travail a été constitué pour étudier les candidatures, afin de présenter une sélection réduite aux clubs professionnels, à CVC CAPITAL PARTNERS et à la FFF.

En outre, il relève que pour la première fois dans l'histoire du championnat, la Ligue 1 McDonald's sera diffusée la saison prochaine sur une seule et même chaîne, à savoir Ligue 1+. Afin d'enrichir le portefeuille de contenus de la chaîne, la Ligue 3 est perçue comme une opportunité importante et une offre sera remise en ce sens dans le cadre de l'appel à projets ouvert par la FFF.

Enfin, la Ligue de Football Professionnel souhaite bénéficier du soutien politique de la FFF pour modifier l'article R333-3 du Code du sport, qui prévoit que les droits audiovisuels d'une compétition professionnelle doivent être commercialisés en plusieurs lots distincts.

Philippe DIALLO assure que la FFF soutiendra cette démarche et indique que l'appel à projets relatif à l'exploitation audiovisuelle de la Ligue 3 se termine ce mercredi 18 mars. Ligue 1+ fera évidemment partie des options étudiées par la FFF pour diffuser ce nouveau championnat.



## VI. Questions diverses

### 1) Opération « Tablettes »

Pascal PARENT s'enquiert des résultats de l'opération « Tablettes » et suggère que les clubs puissent commander des tablettes au-delà du quota prévu initialement si le stock commandé par la FFF n'est pas entièrement écoulé.

Claude DELFORGE indique que 2 500 tablettes ont été commandées et que l'opération a été étendue jusqu'à la fin de saison pour permettre aux clubs de s'équiper. La question de l'achat de tablettes par les clubs au-delà de leur quota sera tranchée lors de la semaine du 23 mars.

### 2) Présentation des maillots de l'Equipe de France A

François VASSEUR et Marie TRUBERT présentent les deux tenues que porteront les joueurs de l'Equipe de France A dès leur prochaine tournée aux Etats-Unis, puis lors de la Coupe du monde de la FIFA 2026.

Philippe DIALLO précise que ces maillots s'inscrivent dans la volonté d'internationaliser le rayonnement de la FFF, qui sera appuyé par les institutions françaises aux Etats-Unis (ambassade, consulats) dès la tournée de mars.



**La prochaine réunion du Comité Exécutif aura lieu :**

**- Le jeudi 16 avril à 9h30**